

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 9
Convocation transmise le 9 mars 2017.

L'an deux mil dix-sept, le vingt-et-un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BOUGOUIN Isabelle, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *BARC Nathalie, BRISSARD Armand, LACOMBE David, LIÉTARD Philippe, MENUET Céline, TEXIER Pauline.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- **Vote des Comptes Administratifs et approbation des Comptes de Gestion pour l'année 2016,**
- **Préparation des budgets 2017,**
- **Questions diverses.**

I. Vote des Comptes Administratifs et approbation des Comptes de Gestion pour l'année 2016

Le Maire présente les résultats de l'année 2016 :

	RESULTAT A FIN 2015	Part affectée à l'investissement 2016	RESULTAT EXERCICE 2016	Intégration résultat CCAS de fin 2015	RÉSULTAT CLÔTURE EXERCICE 2016
BUDGET PRINCIPAL - Commune de SEPVRET					
INVESTISSEMENT	-59 550,52 €	0,00 €	-290 113,79 €	0,00 €	-349 664,31 €
FONCTIONNEMENT	379 028,24 €	59 550,52 €	74 883,55 €	466,85 €	394 828,12 €
TOTAL I	319 477,72 €	59 550,52 €	-215 230,24 €	466,85 €	45 163,81 €
BUDGET ANNEXE - Lotissement Eco-Quartier des Ouzines					
INVESTISSEMENT	-191 582,62 €	0,00 €	191 582,62 €	0,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT	-35 436,98 €	0,00 €	35 436,98 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL II	-227 019,60 €	0,00 €	227 019,60 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL I + II	92 458,12 €	59 550,52 €	11 789,36 €	466,85 €	45 163,81 €

- **Commune de Sepvret**

Les comptes de la commune de SEPVRET pour l'année 2016 font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 394 828,12 € (résultat de 74 883,55 € pour l'exercice 2016) et un déficit d'investissement cumulé de 349 664,31 € (- 290 113,79 € pour l'année 2016) qui seront reportés sur les budgets 2017.

- **Eco-quartier des Ouzines**

Les comptes de l'Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2016 font apparaître un résultat de fonctionnement cumulé de 0 € (+ 35 436,98 € pour l'année 2016) et un résultat d'investissement cumulé de 0 € (+ 191 582,62 € pour l'année 2016) qui seront reportés sur les budgets 2017.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les comptes administratifs et les comptes de gestion de la commune de SEPVRET et de l'Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2016.

II. Préparation des budgets 2017

Le conseil effectue une analyse des comptes de l'année 2016. A cette issue, il fixe les prévisions budgétaires pour chacun des postes comptables.

Les dotations de l'Etat n'ont pas encore été communiquées.

Les taxes directes locales seront validées lors de la prochaine séance.

III. Questions diverses

- **Projet salle des fêtes – mandat de réalisation**

Le dossier de demande de subvention pour le projet de réhabilitation de la salle des fêtes (demande d'aide financière sur la partie mandat de réalisation) a été adressé au Conseil Départemental (*enveloppe Aide à la Décision du CAP 79*). La Mairie a reçu la notification, le devis peut donc être validé.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis « Mandat de réalisation » de Deux-Sèvres Aménagement d'un montant total de 16 710 ,00 euros TTC (13 925,00 euros HT). Il autorise le Maire a signé les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation.

- **Sortie culturelle**

Organisée par le Foyer Rural de Sepvret, elle aura lieu à Saumur le samedi 10 juin prochain. Après l'étude des différents devis de transporteurs, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de valider la proposition tarifaire de la Société DEMELLIER TOURISME soit 740,00 euros TTC (et le supplément des kilomètres complémentaires si nécessaire).

- **Subvention**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder la subvention demandée par l'association « Juste un petit bouquet » à hauteur de 400 euros. A noter que l'association continue à fleurir toutes les deux semaines la Mairie et prépare également des compositions pour les évènements (mariages, baptêmes, cérémonies...).

- **Prêts bancaires pour la construction des deux maisons passives**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les deux prêts suivants auprès de la banque Caisse d'Epargne :

- Prêt de 250 000 euros sur 20 ans (taux indexé sur livret A – TX livret + 0,55 %),
- Prêt relais 50 000 euros sur 2 ans (0,60 %).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la validation de ces prêts.

- **Augmentation des loyers des logements communaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'augmenter les loyers des logements communaux situés aux n° 22 et n° 26 route du champ de foire conformément à l'indice d'évolution autorisé (tableau de l'IRL) à compter du 1er avril 2017.

- **Cimetière de Sepvret – demande de pose d'une chapelle**

Suite au décès de Mme IANNUCELLI Catherine et à son inhumation au cimetière de Sepvret, la famille IANNUCELLI demande au Conseil Municipal l'autorisation d'édifier une chapelle au-dessus de sa stèle. La représentation graphique du projet est montrée à l'assemblée.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'autoriser la construction de cette chapelle telle qu'elle a été présentée (les dimensions et aspects esthétiques devront être respectés).

Il est également évoqué un éventuel déplacement du columbarium (trop éloigné de l'entrée, difficulté d'entretien à proximité).

- **Bureau des élections**

Le bureau de vote est fixé comme suit pour les élections présidentielles du 23/04 prochain (à affiner avec les conseillers municipaux absents) :

- 8h00 – 10h30 : Michel Linet
- 10h30 – 13h00 : Delphine Paulluault – Dolorès Chesnes
- 13h00 – 15h30 : Isabelle Bougouin
- 15h30 – 18h00 : Bertrand Parisot – Jean-Claude Ducourtieux

Le Maire précise qu'il n'a pas fait de parrainage.

- **Divers**

- *Visite de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) de St Martin les Melle le 22/04 à 10h.*
- *Point sur la dernière réunion du Sieds.*
- *Problème sur le four des halles : les dalles à l'intérieur du four se soulèvent sous l'action de la chaleur, il n'y a pas de joint de dilatation.*
- *Remplacement des plaques d'amiante sur les halles et entourage de la cheminée : un devis de l'entreprise Pelletier a été reçu (5 836,41 euros HT/7 003,69 euros TTC). Un devis de la société ACMB devrait nous parvenir dans les prochains jours. Il faudra prévoir un budget pour ce projet de remplacement.*
- *Achat d'une débroussailleuse à batterie avec tête de désherbage validé par le Conseil Municipal pour un montant de 2 868,00 euros TTC (à prévoir au budget 2017).*
- *Bibliothèque de rue : le terminal a été retiré, il convient donc de poser 2 ou 3 étagères. Une information sera passée dans le feuillet des informations printanières.*
- *Local WC : le défibrillateur a été volé et des dégradations ont été faites. Un dépôt de plainte a été fait auprès de la Gendarmerie. Un nouveau défibrillateur d'occasion nous a été gracieusement adressé par la société Cardiop.*
- *Conseil d'école : les projets pour les trois sites sont évoqués. Le 7^{ème} poste sera bien fermé à partir de septembre 2017.*
- *Commission Communale des Impôts Directs : elle aura lieu le vendredi 31 mars prochain à 9h00. Les conseillers Bertrand Parisot, Sabrina Butré, Jean-Claude Ducourtieux confirment leur présence à cette commission.*
- *Le Maire a rencontré le 17 mars dernier Monsieur Perrigaud du Conseil Département afin qu'un dépliant Rando pédestre en Deux-Sèvres puisse être fait sur le sentier des sources. Le chemin doit passer dans une parcelle privée. Il faudra donc contacter les propriétaires de cette parcelle afin qu'une convention puisse être mise en place.*
- *Les prochaines séances du Conseil Municipal auront lieu les 4 et 11 avril prochains.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 55.

Fait et délibéré en séance du 21/03/2017.

Liste des conseillers présents :

BOUGOUIN Isabelle

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LINET Michel

PALLUAULT Delphine

PARISOT Bertrand

THIERY Yves

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick